

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 5 juin 2023
Date de l’Affichage : 15 juin 2023
Conseillers en exercice : 14
Présents : 09
Votants : 11

Le 13 juin 2023
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents :

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Isabelle GRIFFOND-BOITIER - Corinne HOEFFEL - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Gérard BOICHOT - Olivier CARREY – Vincent NEDEY
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :**Absent**

Mmes Lysiane FRANCES-PY - Céline SCHWARTZ
MM. Didier BERÇOT - Daniel BERTHAUD - Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Lysiane PY à Valérie BEAUSEIGNEUR
Daniel BERTHAUD à Carole THOUESNY

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Bons cadeaux. À destination des + de 68 ans.

Le Maire informe de sa proposition de renouveler l’attribution des bons cadeaux de Noël, en collaboration avec les commerçants (voir liste ci-dessous) aux habitants de Dasle âgés de plus de 68 ans

Ces bons cadeaux ont une valeur de 15 euros par personne. Ils seront numérotés et nominatifs.

Le secrétariat de Mairie dressera une liste des séniors numérotés pour vérifier que chaque bon ne soit utilisé qu’une seule fois.

Les commerçants s’engagent à vérifier l’identité des clients détenteurs d’un bon.

Les commerces concernés sont :

- Salon de coiffure M&H : 1 place du Temple
- Épicerie Tabac Sirlonge : 10 rue du Moulin (hors jeux et tabac)
- Boulangerie La Choupatie : 17 rue Centrale
- Street Burger (Food Truck) : rue Centrale
- Pizza David (Food Truck) : parking Salle Espace Loisirs, le lundi soir
- Institut M’Alice Beauté : parking Salle Espace Loisirs, le vendredi

Les dépenses seront effectuées à l’article 6232 du budget

L’expose du maire entendu, le conseil municipal approuve à l’unanimité des voix l’attribution des bons cadeaux aux habitants âgés de plus de 68 ans.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 14 juin 2023

Madame le Maire, Carole THOUESNY

